

Le point sur les IFRS.

Faits récents et informations comptables sur les IFRS : Juillet 2011

Contenu

- Nouvelles à l'échelle internationale
 - Communications et publications de Deloitte sur les IFRS
 - Réunions de l'IASB, des administrateurs de l'IFRS Foundation, du Conseil de surveillance de l'IFRS Foundation et du Comité d'interprétation des IFRS
 - Lettres de commentaires
 - Personnes-ressources
-

Nouvelles à l'échelle internationale

L'IASB annonce le report de l'application obligatoire de l'IFRS 9

L'International Accounting Standards Board (IASB) a pris la décision provisoire de reporter la date d'application obligatoire de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, du 1^{er} janvier 2013 au 1^{er} janvier 2015. L'IASB publiera bientôt un exposé-sondage sur ce report. La période de commentaires sera d'au moins 60 jours. [Cliquer ici](#) pour consulter le bulletin IASB Update (en anglais seulement).

L'IASB et le FASB publieront un deuxième exposé-sondage sur la comptabilisation des contrats de location

L'IASB et le Financial Accounting Standards Board (FASB) des États-Unis ont annoncé leur intention de publier un deuxième exposé-sondage à l'issue de leur projet commun sur la comptabilisation des contrats de location. Les deux organismes considèrent que même s'ils n'ont pas terminé toutes leurs délibérations sur le projet, les décisions prises à ce jour sont suffisamment différentes de celles publiées dans l'exposé-sondage d'août 2010 pour justifier un deuxième exposé-sondage portant sur les nouvelles propositions. Les conseils prévoient mettre fin à leurs délibérations, compte tenu de la période de commentaires, au troisième trimestre de 2011 et publier un exposé-sondage révisé au quatrième trimestre de 2011. [Cliquer ici](#) pour consulter le communiqué de presse de l'IASB (en anglais seulement).

L'IASB publie un document de consultation sur son programme de travail à venir

L'IASB a publié un document de consultation sollicitant les commentaires du public sur son orientation stratégique, son bilan global et son programme de travail à venir. La période de commentaires prend fin le 30 novembre 2011. [Cliquer ici](#) pour consulter le document de consultation sur le programme de travail (en anglais seulement).

L'IASB met à jour son programme de travail pour tenir compte de décisions récentes

L'IASB a publié une mise à jour de son programme de travail. Les décisions récentes de publier un deuxième exposé-sondage sur les propositions portant sur les contrats de location et la comptabilisation des revenus ainsi que l'évolution de divers autres projets ont fait en sorte que l'échéancier de nombreuses activités a été modifié. [Cliquer ici](#) pour consulter le programme de travail mis à jour (en anglais seulement).

L'IASB publie un rapport d'analyse des incidences concernant les partenariats

L'IASB a publié un rapport présentant une analyse des incidences de l'IFRS 11, *Partenariats*, et des informations à fournir détaillées dans l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les participations dans les autres entités*. Le rapport fournit un aperçu global de l'activité de partenariat dans divers pays et secteurs industriels, les grandes lignes des incidences de l'IFRS 11 sur les états financiers, une analyse coût/avantages ainsi qu'une comparaison de l'IFRS 11 avec les exigences aux termes des PCGR des États-Unis. [Cliquer ici](#) pour consulter l'analyse des incidences (en anglais seulement).

Pour d'autres renseignements utiles, consulter les sites Web suivants :

www.iasplus.com

www.DeloitteIFRS.ca/fr

Message du nouveau président de l'IASB à l'occasion de son entrée en fonction

L'IASB a publié sur son site Web un message de Hans Hoogervorst, nouveau président de l'IASB, à l'occasion de son entrée en fonction. M. Hoogervorst s'est exprimé à propos de l'important héritage laissé par son prédécesseur, Sir David Tweedie. Il s'est aussi prononcé en faveur du maintien des plus hauts niveaux de transparence et de protection des investisseurs, a mentionné les occasions d'une réforme mondiale et indiqué les priorités de l'IASB pour les années à venir. [Cliquer ici](#) pour consulter le message (en anglais seulement).

Un nouveau président pour le comité d'interprétation des IFRS

Les administrateurs de l'IFRS Foundation ont annoncé la nomination de Wayne Upton à la présidence du Comité d'interprétation des IFRS (IFRS Interpretations Committee). Il succède à Robert Garnett. Son mandat initial commence immédiatement et il présidera sa première réunion en septembre. M. Upton occupe actuellement le poste de directeur des activités internationales à l'IASB, poste qu'il conservera. [Cliquer ici](#) pour consulter le communiqué de presse de l'IASB (en anglais seulement).

L'IFRS Foundation met à jour la taxonomie IFRS en XBRL pour tenir compte de l'IFRS 12 et de l'IFRS 13

L'IFRS Foundation a publié une version provisoire de la taxonomie IFRS 2011 en XBRL (eXtensible Business Reporting Language) dans laquelle sont intégrées les exigences de l'IFRS 12 et de l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*.

Les organismes comptables de l'Écosse et de la Nouvelle-Zélande publient un rapport sur l'allègement des obligations d'information en IFRS

L'Institute of Chartered Accountants of Scotland (ICAS) et le New Zealand Institute of Chartered Accountants (NZICA) ont publié un rapport dans le cadre de leur projet visant à réduire le nombre d'obligations d'information prévues par les IFRS. Le rapport a été rédigé pour répondre à une demande de l'IASB et renferme les recommandations du groupe de surveillance mixte de l'ICAS et du NZICA en vue de la modification ou de l'élimination possible d'obligations d'information imposées actuellement par les IFRS. Des délégués du groupe de surveillance mixte ont présenté les conclusions du rapport à l'IASB et au FASB à l'occasion de la réunion des organismes de juillet 2011. [Cliquer ici](#) pour consulter le communiqué de presse de l'ICAS (en anglais seulement) qui contient un lien vers le rapport de l'ICAS et du NZICA; [cliquer ici](#) pour consulter un résumé du compte rendu de la réunion de l'IASB (en anglais seulement).

Rapport provisoire du secteur privé sur les services et secteurs réglementés remis au G-20

Un groupe de travail du secteur privé sur les professions et services réglementés a remis un rapport provisoire intitulé **Regulatory Convergence in Financial Professions and Industries** aux représentants des pays membres du G-20. Le rapport présente le point de vue du secteur privé sur la question de la convergence réglementaire mondiale et vise à aider le G-20 à mettre en place un mécanisme pour assurer la comparabilité et l'uniformité pour les investisseurs, les régulateurs et les participants du marché. [Cliquer ici](#) pour consulter le rapport (en anglais seulement).

L'IVSC publie de nouvelles normes d'évaluation

L'International Valuation Standards Council (IVSC) publie de nouvelles normes internationales d'évaluation portant sur l'évaluation d'un large éventail d'actifs aux fins, entre autres, de l'information financière. Les nouvelles normes d'évaluation internationales reposent sur des principes plutôt que sur des obligations prescriptives en matière d'évaluation. Elles visent à abroger le code de déontologie qui fait actuellement l'objet d'une consultation distincte, à mettre en œuvre de nouvelles obligations d'évaluation (notamment en ce qui concerne les instruments financiers et les immeubles de placement en construction) ainsi qu'à simplifier les obligations par rapport aux normes actuelles. Les nouvelles normes internationales d'évaluation entreront en vigueur en janvier 2012. [Cliquer ici](#) pour consulter le communiqué de presse de l'IVSC (en anglais seulement).

Table ronde de la SEC sur les IFRS

La Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis a organisé une table ronde réunissant des représentants des investisseurs, des petites sociétés ouvertes et des régulateurs afin de discuter des avantages et des défis relatifs à l'intégration éventuelle des IFRS dans le système d'information financière des États-Unis. [Cliquer ici](#) pour consulter le résumé non officiel de la réunion par Deloitte (en anglais seulement).

L'ESMA publie un communiqué sur les informations à fournir sur la dette souveraine

L'European Securities and Markets Authority (ESMA) a publié un communiqué sur les informations à fournir dans les états financiers en IFRS concernant la dette souveraine. Dans ce communiqué, l'ESMA souligne la nécessité d'une plus grande transparence dans les états financiers intermédiaires et annuels des émetteurs inscrits en Europe qui utilisent les IFRS. L'ESMA estime que l'application appropriée des IFRS pertinentes est essentielle pour la communication adéquate, par les sociétés cotées, d'informations sur leur vulnérabilité aux emprunts d'États et instruments connexes. De telles informations doivent être fournies pour chacun des pays en cause. [Cliquer ici](#) pour consulter le communiqué de presse de l'ESMA (en anglais seulement).

L'ESMA exprime son opinion sur les notes de rejet d'inscription du Comité d'interprétation des IFRS

L'ESMA a publié un communiqué concernant les ajustements rétrospectifs dans les états financiers qui font suite à des notes de rejet d'inscription publiées par le Comité d'interprétation des IFRS, dans lequel l'organisme évalue si de telles notes de rejet devraient donner lieu à un changement comptable et, le cas échéant, si un tel changement devrait être considéré comme la correction d'une erreur ou comme un changement de méthode comptable conformément à l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. L'ESMA observe que les notes de rejet concluant que les IFRS sont suffisamment claires devraient être considérées avec attention par les préparateurs lorsqu'ils déterminent leurs méthodes comptables. Dans le cas d'un changement de traitement comptable faisant suite à une note de rejet, un émetteur doit appliquer l'IAS 8 et fournir une information appropriée et suffisante sur les raisons de ce changement, en incluant un renvoi à la note de rejet. [Cliquer ici](#) pour consulter le communiqué de presse de l'ESMA (en anglais seulement).

L'EFRAG publie un bulletin comprenant un compte rendu de sa réunion de juillet

Le Groupe consultatif pour l'information financière en Europe (EFRAG) a publié le numéro de juillet 2011 de son bulletin EFRAG Update. Les sujets abordés comprennent notamment la finalisation par l'EFRAG des projets d'avis d'adoption et des projets de rapport d'étude d'impacts concernant l'IAS 19, *Avantages du personnel* (dans sa version révisée en 2011) et les modifications à IAS 1, *Présentation des éléments des « autres éléments du résultat global »*. [Cliquer ici](#) pour consulter le bulletin *EFRAG Update* (en anglais seulement).

Communications et publications de Deloitte sur les IFRS

Date de publication	Description
27 juillet 2011	Webémission Dbrief : Important IFRS Developments (disponible en anglais seulement)
25 juillet 2011	Webémission sur le projet concernant les assurances : Limited and inconclusive monthly activity (disponible en anglais seulement)
8 juillet 2011	Accounting Journal Entry : SEC Holds Roundtable Discussions on IFRSs (disponible en anglais seulement)
8 juillet 2011	IFRS Industry Insights : The Revenue Recognition Project – An update for the consumer business industry (disponible en anglais seulement)
2 juillet 2011	IFRS Industry Insights : The Revenue Recognition Project – An update for the manufacturing industry (disponible en anglais seulement)
1 juillet 2011	Webémission sur le projet concernant les assurances : Continuing divergence and unavoidable delay (disponible en anglais seulement)
1 juillet 2011	Interview de Hans Hoogervorst , nouveau président de l'IASB (disponible en anglais seulement)

Réunions de l'IASB, des administrateurs de l'IFRS Foundation, du Conseil de surveillance de l'IFRS Foundation et du Comité d'interprétation des IFRS (en anglais seulement)

Description	
Réunions de l'IASB	Cliquer ici pour consulter les notes de la réunion du 28 juillet 2011 Cliquer ici pour consulter les notes des réunions du 20 au 22 juillet 2011
Réunion des administrateurs de l'IFRS Foundation	Cliquer ici pour consulter les notes de la réunion du 14 juillet 2011
Réunion du Conseil de surveillance de l'IFRS Foundation	Cliquer ici pour consulter les notes de la réunion du 13 juillet 2011
IFR Réunion du Comité d'interprétation des IFRS	Cliquer ici pour consulter les notes de la réunion des 7 et 8 juillet 2011

Lettres de commentaires

	Description	Organisme recevant les commentaires	Date limite de réception des commentaires
Lettres de commentaires publiées	Rapport des administrateurs sur la stratégie future	Administrateurs de l'IFRS Foundation	25 juillet 2011
Lettres de commentaires en cours	Décisions préliminaires du Comité d'interprétation des IFRS sur le calendrier de travail :	Comité d'interprétation des IFRS	15 août 2011
	IAS 27 : États financiers consolidés et individuels – restructuration d'un groupe dans les états financiers distincts		
	IFRS 3 : Regroupements d'entreprises – regroupements d'entreprises impliquant des entités nouvellement formées : facteurs influant sur l'identification de l'acquéreur		
	IFRS 3 : Regroupements d'entreprises – regroupements d'entreprises impliquant des entités nouvellement formées : regroupements d'entreprises sous contrôle conjoint		
	IFRS 3 : Regroupements d'entreprises – acquéreur dans une acquisition inversée		
	Améliorations des IFRS	IASB	21 octobre 2011
	Consultation sur le calendrier de travail 2011	IASB	30 novembre 2011

Personnes-ressources

Bureau mondial des IFRS

Leader mondial IFRS – Clients et marchés

Joel Osnoss
ifrglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Leader mondial IFRS – Questions techniques

Veronica Poole
ifrglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Leader mondial IFRS – Communications

Randall Sogoloff
ifrglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Centres d'excellence des IFRS

Amérique

Canada

LATCO

États-Unis

Robert Lefrançois

Fermin del Valle

Robert Uhl

iasplus@deloitte.ca

iasplus-LATCO@deloitte.com

iasplusamericas@deloitte.com

Asie-Pacifique

Australie

Chine

Japon

Singapour

Bruce Porter

Stephen Taylor

Shinya Iwasaki

Shariq Barmaky

iasplus@deloitte.com.au

iasplus@deloitte.com.hk

iasplus-tokyo@tohatsu.co.jp

iasplus-sg@deloitte.com

Europe-Afrique

Belgique

Denmark

France

Allemagne

Luxembourg

Pays-Bas

Russie

Afrique du Sud

Espagne

Royaume-Uni

Laurent Boxus

Jan Peter Larsen

Laurence Rivat

Andreas Barckow

Eddy Termaten

Ralph ter Hoeven

Michael Raikhman

Graeme Berry

Cleber Custodio

Elizabeth Chrispin

BEIFRSBelgium@deloitte.com

dk_iasplus@deloitte.dk

iasplus@deloitte.fr

iasplus@deloitte.de

luriasplus@deloitte.lu

iasplus@deloitte.nl

iasplus@deloitte.ru

iasplus@deloitte.co.za

iasplus@deloitte.es

iasplus@deloitte.co.uk

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

« Deloitte » est la marque sous laquelle des dizaines de milliers de professionnels spécialisés dans des sociétés indépendantes du monde entier collaborent pour fournir des services d'audit, de consultation, de conseils financiers, de gestion des risques et de fiscalité à des clients donnés. Ces sociétés font partie de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (DTTL), société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni. Chaque société membre fournit des services dans une région particulière en observant les lois et règlements professionnels propres aux pays où il exerce ses activités. DTTL n'offre lui-même aucun service aux clients. DTTL et ses sociétés membres constituent des entités juridiques distinctes qui n'ont pas le pouvoir de se lier les unes aux autres. DTTL et chacun de ses sociétés membres sont responsables uniquement de leurs propres actes et omissions et non de ceux des autres. Chaque société membre de DTTL a une structure différente établie en fonction des lois, règlements, usages et autres facteurs propres au pays et il peut fournir des services professionnels sur son territoire par l'entremise de sociétés affiliées ou d'autres entités.

Les renseignements contenus dans la présente publication sont d'ordre général. Deloitte Touche Tohmatsu, ses cabinets membres et leurs sociétés affiliées ne fournissent aucun conseil ou service dans les domaines de la comptabilité, des affaires, des finances, du placement, du droit, de la fiscalité ni aucun autre conseil ou service professionnel au moyen de la présente publication. Ce document ne remplace pas les services ou conseils professionnels et ne devrait pas être utilisé pour prendre des décisions ou mettre en œuvre des mesures susceptibles d'avoir une incidence sur vos finances ou votre entreprise. Avant de prendre des décisions ou des mesures qui peuvent avoir une incidence sur votre entreprise ou sur vos finances, vous devriez consulter un conseiller professionnel reconnu.

Ni Deloitte Touche Tohmatsu, ni aucun de ses cabinets membres ou leurs sociétés affiliées respectives, ne pourront être tenus responsables à l'égard de toute perte que pourrait subir une personne qui se fie à cette publication.

© 2011 Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Conçu et produit par The Creative Studio à Deloitte, Londres